

ESPACE 9

Rapport moral du Bureau présenté à l'Assemblée Générale du 12 juin 2014

Après plusieurs années de léthargie, l'association Espace 9 a été relancée le 5 février 2014, lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Une trentaine d'agents comptables étaient présents, soit le tiers des effectifs académiques. 15 ont décidé de s'investir en intégrant le bureau.

L'équipe dirigeante provisoire, élue pour quatre mois en attendant l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin, s'est fixé trois objectifs :

- Créer les conditions de l'entraide et de la solidarité entre collègues
- Faire connaître l'association
- Toiletter les statuts

1) Entraide et solidarité

a) Partager et échanger

Dans un contexte académique favorable (dialogue social renforcé par la nouvelle équipe de direction du Rectorat), les échanges de pratiques semblaient être la porte d'entrée pour créer de nouvelles conditions d'entraide et de solidarité, à une échelle plus grande que les réseaux locaux « amicalistes » qui survivent, trop peu nombreux, à divers endroits.

Il a été décidé de mettre en place 5 groupes de réflexion ouverts à tous les professionnels de la comptabilité : agents comptables, fondés de pouvoir, adjoints-gestionnaires.

4 groupes ont débuté leurs travaux en mai. Ils regroupent près de 40 inscrits. Si les agents comptables sont majoritaires, on note une présence forte de fondés de pouvoir et d'adjoints-gestionnaires (dont d'anciens agents comptables).

Ces groupes travaillent sur les thèmes suivants :

- L'organisation de l'agence comptable
- La présentation du compte financier et l'analyse financière
- Les sorties et voyages
- Les fusions d'établissements

Il ne s'agit pas de réécrire ce qui l'a déjà été dans des textes à portée réglementaire ou dans des parutions professionnelles, mais de proposer des solutions concrètes à des questions d'ordre pratique.

Les productions des groupes seront présentées au bureau qui les validera avant diffusion.

Sur d'autres thèmes, Espace 9 intervient à la demande du rectorat (cf 2), ou par la présence de ses membres dans des groupes de travail académique.

L'objectif demeure de contribuer à « réfléchir » ensemble, et de générer un mouvement naturel, afin que de nouveaux groupes de réflexion naissent à mesure que d'autres terminent leurs travaux.

b) Constituer un réseau couvrant l'académie

L'animation territoriale en bassin fait défaut dans notre académie, tant pour les adjoints-gestionnaires que pour les agents comptables. L'exemple de ce qui existe chez les chefs d'établissement est intéressant et pourrait servir de modèle, notamment pour :

- Avoir une lecture commune des informations à portée réglementaire
- Harmoniser les pratiques, dans l'esprit de la qualité comptable
- Nourrir un plan de formation initiale et continue de l'agent comptable et de ses collaborateurs
- Préparer les modifications de carte comptable plutôt que de les subir

L'autorité académique (SG et SGA EPLE, mission conseil) est consciente de ce besoin d'animation territoriale. Nous devons être en mesure de proposer des candidats à l'animation des 16 bassins, et de proposer un cahier des charges de l'animation de bassin.

2) Faire connaître l'association

Des audiences ont été sollicitées auprès de la Secrétaire Générale d'Académie et des trois collectivités territoriales. Espace 9 était par ailleurs représentée le 12 mars dernier lors d'une audience à la DAF du Ministère.

Concernant les collectivités, seul le CG du Nord nous a répondu. Le Vice-président en charge des collègues doit nous recevoir. Les sujets d'échange avec les collectivités sont pourtant nombreux et importants (et sensibles pour certains). Peut-être faudrait-il communiquer auprès de nos anciens collègues ayant poursuivi leur carrière dans la FPT pour nous faire entendre.

Madame Vieillard, SG, nous a quant à elle reçu le 9 avril. L'échange, très constructif et ouvert, a porté sur nos groupes de réflexion (bien accueillis), la carte comptable (elle souhaite trouver au cas par cas un critère « intelligent » de regroupement), la formation de l'agent comptable et de ses collaborateurs, la RCBC et ses premiers aspects bénéfiques, la qualité comptable, la réorganisation des services académiques, la relation de l'EPLE avec les collectivités, les futurs contrats d'objectifs tripartites et leur articulation avec la vie économique des établissements.

A l'issue de l'échange et à sa demande, nous nous sommes engagés à lui adresser une note sur notre vision du métier.

Il serait utile d'aller plus loin et de lui proposer un groupe de travail académique sur la formation de l'agent comptable et de ses collaborateurs.

3) Réforme des statuts

Une réflexion a été engagée pour adapter les statuts aux objectifs du bureau et à l'évolution de notre métier.

Il a été décidé de proposer à l'AG de juin une augmentation du nombre de membres du bureau (afin de ne frustrer aucune bonne volonté), et d'intégrer à notre mouvement les fondés de pouvoir qui, s'ils n'ont aucune existence juridique, n'en sont pas moins de précieux atouts pour l'agent comptable.

Enfin, quelques modifications de terminologie visent à apporter de la fluidité aux activités du Conseil d'Administration : les mandats seront doublés (y compris pour le trésorier), les décisions seront prises à la majorité des membres présents.

Conclusion :

L'association refondée en février est repartie sur de bonnes bases.

Le mouvement est amorcé, il faut le poursuivre et l'amplifier.

Les objectifs que fixe l'équipe sortante sont les suivants :

- Avoir au moins 50% d'adhérents parmi les membres potentiels
- Mener à terme les groupes de réflexion et en instituer de nouveaux
- Mettre en œuvre une animation continue de tous les bassins en collaboration avec le Rectorat